

**LES DOSSIERS DE LA DREES**

**N° 75 • février 2021**

# **Synthèse Comment vivent les personnes handicapées**

**Les conditions de vie des personnes déclarant  
de fortes restrictions d'activité**

Eva Baradji, Laurence Dauphin, Jean-Sébastien Eideliman

Retrouvez toutes nos publications sur : [drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://drees.solidarites-sante.gouv.fr)

Retrouvez toutes nos données sur : [data.drees.solidarites-sante.gouv.fr](https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr)

# SYNTHÈSE

---

Cette étude dresse un bilan descriptif du profil et des conditions de vie des personnes handicapées, âgées de 16 ans et plus. Dans cette étude, la notion de handicap est approchée par l'indicateur « GALI » (« Global Activity Limitation Indicator », ou indicateur de restriction globale d'activité), qui repère en tant que personnes handicapées les personnes qui se déclarent fortement limitées, depuis au moins 6 mois et pour un problème de santé, dans les activités que les gens font habituellement. Cet indicateur présente l'intérêt d'être disponible dans de nombreuses enquêtes statistiques, ce qui permet de disposer de résultats variés et récents sur les personnes handicapées. Deux enquêtes sont ici mobilisées : l'enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) produite chaque année par l'Insee, et, ponctuellement, l'enquête santé européenne (EHIS-ESPS) de 2014 réalisée par l'Irdes en collaboration avec la DREES. Le champ de ces enquêtes est constitué par l'ensemble des ménages (unités de vie) dits « ordinaires » résidant en France métropolitaine – c'est-à-dire les ménages hors ceux qui résident en institution, dont la perte d'autonomie est en général plus sévère. Au 31 décembre 2018, environ 165 000 personnes étaient accueillies dans des structures pour enfants handicapés et 346 000 dans des structures pour adultes handicapés (Drees, enquête ES-Handicap 2018). En outre, on estime à environ 600 000 le nombre de seniors résidant dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) ou assimilés en 2019 (Drees, modèle Livia). Selon l'enquête SRCV, en 2018, 4,9 millions de personnes âgées de 16 ans ou plus résidant en France métropolitaine dans un ménage ordinaire se déclarent fortement limitées, en raison d'un problème de santé et depuis plus de six mois, dans les activités que les gens font habituellement. Ainsi, 9 % de la population (hors enfants de 15 ans ou moins) est considérée comme handicapée au sens de l'indicateur GALI.

Les personnes âgées de 65 ans et plus représentent une population particulière au regard du handicap et la plupart des données qui les concernent sont traitées séparément dans cette étude, afin de mettre en valeur leur spécificité. Pour une grande partie de ces personnes, le handicap correspond en effet à une situation de perte d'autonomie liée au grand âge.

Par rapport à l'ensemble de la population de moins de 65 ans, les 2,3 millions de personnes handicapées ayant entre 16 et 64 ans sont plus âgées et plus souvent des femmes. Elles sont également moins diplômées et plus éloignées du marché de l'emploi. Bien que leurs ménages soient en majorité composés d'un couple, le plus souvent sans enfant, les personnes handicapées sont plus nombreuses à déclarer vivre seules.

Les personnes handicapées de moins de 65 ans ont un niveau de vie inférieur à ceux de l'ensemble de la population. Les revenus de leur ménage comprennent plus souvent des prestations liées à la maladie ou l'invalidité. Elles sont près de deux fois plus nombreuses à vivre dans un ménage pauvre en conditions de vie, le plus souvent confronté à des insuffisances de ressources et des restrictions de consommation.

Ces personnes handicapées présentent aussi des indicateurs de santé dégradés par rapport à l'ensemble de la population. Les consultations médicales sont plus nombreuses et plus fréquentes, excepté chez le dentiste.

Les personnes handicapées de moins de 65 ans pratiquent moins souvent une activité sportive ou culturelle. Elles participent également un peu moins souvent à la vie associative ou citoyenne, mais sont davantage impliquées dans le domaine syndical lorsqu'elles occupent un emploi.

Elles sont plus souvent isolées de leur famille et de leurs amis que l'ensemble de la population. Elles sont, en particulier, moins nombreuses à avoir vu ou à avoir eu des contacts à distance avec leurs amis plus d'une fois par mois. Les personnes handicapées expriment davantage un sentiment de solitude, qu'elles soient isolées de leur famille, de leurs amis ou qu'elles ne le soient pas.

Les 2,6 millions de personnes handicapées de 65 ans et plus ont, quant à elles, des caractéristiques sociodémographiques et des conditions de vie globalement similaires aux personnes handicapées plus jeunes, mais l'écart avec la population générale du même âge est moindre. En revanche, leurs activités sportives, culturelles, associatives et citoyennes sont nettement moins fréquentes que celles de la population âgée dans son ensemble. De ce point de vue, l'écart avec la population générale est nettement plus élevé que chez les plus jeunes.

Les personnes handicapées, qu'elles aient plus ou moins de 65 ans, se déclarent dans l'ensemble globalement moins satisfaites de leur vie quel que soit le domaine considéré, en particulier dans le domaine des loisirs. Elles rapportent ainsi davantage d'émotions négatives que l'ensemble de la population. 26 % d'entre elles se disent par exemple pessimistes ou découragées, et 19 % se déclarent déprimées, contre respectivement 11 % et 7 % dans l'ensemble de la population. Elles sont enfin plus nombreuses à ne pas se sentir intégrées à la société.